

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-1-chem | Protestantisme. Pastorale de la chair](#)
[Itemphotocopie](#)

photocopie

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0042

SourceBoite_020-1-chem | Protestantisme. Pastorale de la chair

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 23/04/2021

comme ainsi soit que les méchants n'aient autre désir sinon de régner en ce monde, et élever leurs enfants par-dessus les nues, le plus souvent Dieu les frustre de leurs vaines espérances. D'autre part, parce que les fidèles se contentent d'instruire leurs enfants en la crainte de Dieu, encore qu'ils vivent petitement, Dieu comme leur tendant la main les élève en haut. Et il y a eu une approbation plus claire de cette doctrine sous la loi, parce qu'il a fallu que ce peuple rude et infirme fût peu à peu conduit à une meilleure espérance par les bénédictions terriennes. Bien que si nos vices n'y mettaient point d'empêchement, les bénéfices terriens de Dieu relairaient mieux envers nous.¹

Chaque enfant, même illégitime, mérite le respect dû à une créature de Dieu

Même les enfants illégitimes sont le fruit du dessein de Dieu et une marque de sa bénédiction. Certes, Dieu ne reconnaît pas la faute par laquelle ils ont été conçus; mais Dieu atteste par là que sa grâce déborde largement le péché humain et que, dans sa providence, il sait tirer parti même du mal auquel se livrent les pécheurs, sans pourtant que ce mal cesse d'être le mal.

Toutefois on demande si les paillardards aussi et les adultères n'engendrent pas par la vertu de Dieu; et si cela est vrai, cette bénédiction de Dieu s'étend semblablement à eux. Je réponds que c'est une corruption de l'ordonnance de Dieu; et quant à ce que Dieu tire lignée de cette mare infecte aussi bien que de la pure fontaine de mariage, cela leur tournera en plus grande ruine. Toutefois ce pur moyen et légitime que Dieu a institué dès le commencement, demeure en sa fermeté; c'est la loi de nature qui est inviolable, comme même le sens commun nous enseigne.²

Dieu n'a point permis aux hommes de se mettre pêle-mêle avec les femmes, pour avoir une génération confuse, mais a derechef établi la loi du mariage laquelle il avait ordonnée. Et bien que la bénédiction de Dieu s'étende aucunement³ jusqu'aux couches égarées et illicites, tellement qu'il en procède lignée, toutefois telle fécondité est bâtarde, la légitime ne vient que de la seule bénédiction que Dieu a donnée par sa voix.⁴

3. PARENTS ET ENFANTS

En créant le couple humain, et en lui donnant des enfants, Dieu crée la famille, la cellule de base de l'ordre social, de cet ordre naturel qu'il a établi dès le début de la création.

Cet ordre doit être respecté, car par lui se construit tout l'édifice de la société. L'ordre naturel, en effet, se compose de tous les rapports justement établis et maintenus par Dieu entre lui et les hommes, entre le mari et la femme, entre

¹ *Comm. Psaumes, op. cit., Psaume 112 : 2.*

² *Comm. Moïse, op. cit., Genèse, 1 : 28.*

³ D'une certaine façon.

⁴ *Comm. Moïse, op. cit., Genèse, 9 : 1.*



pas de verso